

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MAIRIE DE SAINT-LÉONARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du.....14 Avril 2014

1) – Election des membres des Commissions Communales:

Commission communication :

Vice-présidente : Stéphanie SEURAT

Membres : Jean-Marc PIERRET, David WEBER, Françoise MICHALOVITCH

Commission école, jeunes périscolaire et animations culturelles :

Vice-président : David WEBER

Membres : F. LAMBERT, C. MATHIEU, C. REMY, F. CLAUDON et S. SEURAT

Commission travaux, chemins, routes, urbanisme :

Vice-président : Alain MASSON

Membres : B. MARIATTE, F. MICHALOVITCH, M.H. CUNIN et P. HOLLARD

Cadre de vie et fleurissement :

Vice-président : Marie-Hélène CUNIN

Membres : M.P. RICHARD, S. SEURAT, F. MICHALOVITCH, A. MASSON

Finances

Membres : J.M. PIERRET, F. MICHALOVITCH, B. MARIATTE, S. SEURAT, A. MASSON

Commission cimetièrre et archives municipales :

Vice-Présidente : Catherine MATHIEU

Membres : D. WEBER, F. MICHALOVITCH, A. MASSON et S. SEURAT.

Commission gestion de la forêt communale

Vice-président : Francis GROSGEORGE

Membres : F. LAMBERT, B. MARIATTE, A. MASSON et P. HOLLARD

Commission qualité de vie et maîtrise des coûts :

Vice-présidente : Françoise MICHALOVITCH

Membres : F. LAMBERT, F. CLAUDON et M.H. CUNIN.

2) – Election des Délégués aux Structures Suivantes :

☞ Syndicat Scolaire du Secteur de Fraize : David WEBER et Catherine MATHIEU délégués Titulaires  
Stéphanie SEURAT et Jean-Marc PIERRET délégués suppléants

☞ Syndicat Mixte d'Informatisation Communale : Françoise MICHALOVITCH

☞ Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges : Jean-Marc PIERRET

☞ Syndicat des Eaux de Vanémont et de la Houssière Bernard MARIATTE, Alain MASSON et Patrice HOLLARD

☞ Parc Régional des Ballons des Vosges : Monsieur Jean-Marc PIERRET

☞ Comité National d'Action Sociale : Monsieur Marc MADEDDU

☞ Conseiller municipal chargé des questions de défense : David WEBER

☞ Représentants à l'Association des Communes Forestières : Francis GROSGEORGE délégué titulaire et Alain MASSON délégué suppléant.

3) – Election de la Commission d'Appel d'Offre

Afin d'être en conformité avec l'article 22 du code des marchés publics, le conseil municipal a procédé à l'élection de six membres (3 titulaires et 3 suppléants) devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent ; ont été élus Bernard MARIATTE, Alain MASSON et Françoise MICHALOVITCH membres titulaires et David WEBER, Fabrice LAMBERT et Marie-Hélène CUNIN en tant que membres suppléants.

4) – Fixation des Indemnités de Fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux délégués :  
Les membres du conseil ont fixé les indemnités du Maire, des Adjointes et du Conseillers Municipaux Délégués conformément aux directives.

5) – Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal (Hors marchés publics):

Le Conseil Municipal confie à Monsieur le Maire, pour toute la durée de son mandat, différentes délégations.

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MAIRIE DE SAINT-LÉONARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du.....14 Avril 2014

**6) – Délégation au Maire en Matière de Marchés Publics :**

Le Conseil Municipal accorde à Monsieur le Maire sa délégation de pouvoir en matière de marchés publics conformément au 4<sup>ème</sup> point de l'article L 32122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**7) – Fixation du Nombre de Membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale**

Il a été décidé à l'unanimité de fixer à six le nombre de membres élus par le Conseil Municipal et à six les membres nommés par le Maire.

**8) – Election des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale**

Elues du Conseil Municipal : Françoise MICHALOVITCH, Marie-Hélène CUNIN, Fabienne CLAUDON, Marie-Pierre RICHARD, Stéphanie SEURAT et Catherine MATHIEU.

Vu par nous, Maire de la Commune de SAINT-LÉONARD.....

Pour être affiché le 18 Avril 2014 à la porte de la Mairie,

Conformément aux prescriptions de l'Article 56 de loi du 5 Août 1884.

A.....SAINT LEONARD....., le 18 Avril 2014

**Le Maire,**

**Marc MAEDDU**

